

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION  
2017\_195**

**OBJET :**

**COMMISSION N°4**

*Octroi d'un nouveau  
fonds de concours à la  
commune de LOUVIL  
pour les travaux  
d'aménagement de la  
RD 94*

**Présents à l'ouverture  
de la séance :**

Titulaires présents : 47

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

Nombre de votants : 57

## Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 26 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MOUCHIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 juin 2017, conformément à la loi.

**Présents :**

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président  
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président  
M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président,  
M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président  
M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président  
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente  
M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président  
M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président  
M. Guy SCHRYVE, M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Michel DUFERMONT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Benoît BRILLON, Mme Marie-Christine DEGAYE, Mme Ingrid VERON, M. Frédéric SZYMCZAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Isabelle DRUELLE, Mme Monique NOWAZIC, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, Mme Marie CIETERS, M. Yves LEFEBVRE, M. Fabrice BALENT, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Claude COLLIERIE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE  
Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT  
M. Jean-Luc CARTON, suppléant de M. Jean-Paul BEAREZ

**Absents ayant donné pouvoir :**

Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE KOS  
Mme Joëlle DUPRIEZ, procuration à M. Christian LEMAIRE  
M. Alain DUTHOIT, procuration à Mme Marion DUBOIS  
M. Dominique BAILLY, procuration à M. Ludovic ROHART  
M. Jean-Michel DELERIVE, procuration à M. Bruno RUSINEK  
Mme Caroline MARLIERE, procuration à M. Didier WIBAUX  
M. Pierre CROXO, procuration à M. Jean-Claude COLLIERIE  
Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

(A partir de la délibération n°2017/119 - M. Luc MONNET, procuration à M. Francis MELON)

(A partir de la délibération n°2017/166 – M. Thierry LAZARO, procuration à Mme Marie CIETERS)

**Absents :**

M. Michel DUPONT remplacé par sa suppléante Mme Odette FAVIER,  
M. Jean-Paul BEAREZ remplacé par son suppléant M. Jean-Luc CARTON  
M. Régis BUE  
Mme Marie-Hélène BACLET

A partir de la délibération n°2017/166, départ de M. Thierry BRIDAULT, Mme Marie-Christine DEGAYE, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017

Délibération n°2017\_195

### COMMISSION N°4

## **Octroi d'un nouveau fonds de concours à la commune de LOUVIL pour les travaux d'aménagement de la rd 94**

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi du 13 août 2004 Libertés et responsabilités locales qui permet l'octroi de fonds de concours d'un EPCI à des communes membres et réciproquement,

Vu l'article L 5214-16-V du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016/145 du Conseil communautaire du 6 juin 2016 décidant l'attribution de fonds de concours de la Communauté de communes Pévèle Carembault à ses communes membres,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de LOUVIL en date du 13 avril 2017 autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Considérant que la commune dispose d'un fonds de concours d'un montant de 100 000 € + 35 € par habitant. La part variable faisant référence à la population lors du dernier recensement, soit 840 habitants. Ainsi la commune de Louvil dispose d'un fonds de concours d'un montant maximum de 129 400 €

Considérant que la commune de Louvil s'est déjà vu octroyer un premier fonds de concours de 83 097,32 €, au titre de ces nouveaux fonds de concours dans le cadre de la politique de la ville, pour son projet de Travaux de transformation de logements de fonction en appartement.

Qu'ainsi le montant de l'enveloppe de LOUVIL s'élève à 46 302,68€ après déduction du montant du premier fonds de concours.

#### **DECIDE (par)**

- de participer aux travaux d'aménagement de la RD 94
- par l'octroi d'un fonds de concours à la commune de LOUVIL de 46 302,68 € (soit 3,91%) sachant que le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Montant HT du coût du projet : 1 184 642,21 € HT

Financiers	Montant du financement en € HT	%
Fonds de concours	46 302,68 € HT	3,91%
Part à charge de la Commune	828 339,53€€ HT	69,92%
Subv Conseil Départemental	240 000,00€ HT	20,26%
Autres aides publiques	25 000,00€ HT	2,11%
Autres Amendes de police	45 000,00 HT	3,80%
<b>TOTAL</b>	<b>1 184 642,21€ HT</b>	<b>100,00 %</b>

- Autoriser son Président à signer une convention avec la commune de LOUVIL identifiant l'aménagement, fixant les obligations de la commune et définissant le montant et les modalités de versement par la Communauté de communes Pévèle Carembault du fonds de concours accordé à cette commune.
- D'autoriser son Président à signer tout document afférant au dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

  
Jean-Luc DETAVERNIER



Envoyé en préfecture le 07/09/2017

Reçu en préfecture le 07/09/2017

Affiché le



ID : 059-200041960-20170606-CC\_2017\_195-DEE

